

Février 2015

Noël OBOTELA Rashidi,
Historien.
Professeur Ordinaire
à l'Université de
Kinshasa, Faculté
des Lettres et
Sciences Humaines.
nobotela2005@
yahoo.fr

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Les services Internet et SMS enfin rétablis

Dès aucun se souviendront que, pour des raisons de « sécurité », le Gouvernement congolais avait interrompu, le 20 janvier 2015, les services Internet et SMS à travers toute l'étendue de la RDC. Cette mesure a entraîné beaucoup de manque à gagner, non seulement pour les sociétés fournissant ces services, mais aussi pour des chercheurs et autres groupes férus de ces réseaux sociaux. Actuellement, les pertes subies se situeraient autour de 13 millions de dollars américains !

C'est, le 5 février 2015, que le porte-parole du Gouvernement avait annoncé la reprise progressive des services jadis interrompus. Les SMS ont commencé à circuler, dès le 7 février 2015. L'Internet a repris quelques heures plus tard. A ce jour, le rétablissement est loin d'atteindre sa vitesse de croisière.

Christopher Ngoyi, enlevé sans trace et introuvable, mais réapparu !

Le défenseur des droits de l'homme Christopher Ngoyi avait été enlevé, le 21 janvier 2015, alors que la situation sécuritaire à Kinshasa était mauvaise. Depuis lors, personne ne connaissait le lieu de sa détention. Des rumeurs ont circulé à ce sujet. C'est finalement le 10 février 2015, qu'il a été présenté au public. Au même moment aussi était annoncé son transfert au Parquet Général de la République. Il est accusé d'être auteur ou co-auteur des troubles enregistrés durant les événements de janvier 2015.

Craignant la tenue d'un procès « inéquitable », une trentaine des ONG a lancé un appel contre la décision de maintenir Ngoyi en détention.

Révision à la hausse du nombre de morts

Au cours de la conférence de presse du 5 février 2015, le porte-parole du Gouvernement, le ministre Mende Omalanga, a revu à la hausse le nombre de morts occasionnés par les événements de janvier. Estimé auparavant à 14, il est passé à 27 dont 4 à Goma et 23 à Kinshasa.

Autour de Sokola II, bras de fer entre la Monusco et l'Etat congolais

La Monusco avait conditionné sa participation à la chasse aux FDLR au Nord-Kivu par le départ de deux généraux nommés à la tête de cette opération. Ils sont accusés de violations des droits de l'homme. Le refus du gouvernement congolais d'obtempérer à ce « diktat » a conduit, le 16 février 2015, à une prise de position ferme. Le Chef de l'Etat a annoncé à une vingtaine d'ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques réunis pour la circonstance, sa décision de ne pas compter sur la Monusco dans la lutte contre les FDLR. Est-ce la rupture totale ou une crise qui sera vite résorbée ?

La publication du calendrier électoral global, est-ce la fin de la crise ?

Les événements de janvier 2015 ont été provoqués notamment à la suite du fameux article 8 (alinéa 3) de la loi électorale. En marge de la revendication de la rue et de certains partis politiques, il y a eu également la revendication relative à la publication du calendrier électoral global. Non seulement la loi électorale a été promulguée, mais encore la CENI a publié ce calendrier le 12 février 2015.

A peine rendu public, ledit calendrier suscite déjà quelques critiques. La CENI affirme avoir tenu compte des avis de tout le monde. Selon ce document, l'élection présidentielle interviendra le 27 novembre 2016. Elle est couplée aux élections législatives. L'annonce des résultats provisoires aura lieu le 7 décembre 2016 et la prestation de serment du Président élu sera organisée le 20 décembre 2016. D'aucuns considèrent ce calendrier non consensuel et inconstitutionnel. La suite nous dira davantage sur les vues des acteurs politiques à ce sujet.

Christophe Gbenye, un témoin de l'histoire nationale s'en est allé

Décédé dans la nuit du 2 au 3 février 2015 à Kinshasa, à l'âge de 88 ans, Christophe Gbenye a été ministre de l'Intérieur dans le premier Gouvernement congolais de Patrice Lumumba. En juin 1964, il s'était proclamé Président de

la République Populaire du Congo avec Stanleyville comme capitale. Il en fut délogé, en novembre 1964, par l'intervention combinée des parachutistes belges et des forces combattantes de l'Armée Nationale Congolaise.

A l'avènement du multipartisme en 1990, il a rallumé le flambeau du Mouvement National Congolais/Lumumba. Son inhumation est intervenue le 20 février 2015, à Kinshasa.

AFRIQUE

Le **Nigeria** est sous les feux de Boko Haram, surtout dans sa partie Nord-Est. Cette secte ne cesse de perpétrer des attentats suicides et des tueries des populations civiles. Elle a même débordé les frontières du Nigeria, s'attaquant au Tchad, au Cameroun et au Niger. Ces derniers s'activent pour fédérer leurs forces contre les jihadistes.

Le leader de Boko Haram a promis de perturber les élections présidentielle et parlementaires prévues initialement le 14 février 2015, puis reportées au 28 mars 2015.

Au **Sénégal**, le procès contre Karim Wade touche presque à sa fin après 7 mois d'audience, l'audition de plus de 40 témoins et les plaidoiries des avocats de l'Etat. Cet ancien ministre « plénipotentiaire » est accusé d'enrichissement illicite et de corruption. Le procureur a réclamé sept ans de prison, 250 milliards de FCFA d'amende et la confiscation des biens de l'intéressé ! ■